L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE ET DU CONSEIL GENERAL.—NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 16 MAI 1850.

Imprimé et publié par
HAGNE & WEISSE.
No. 83, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:
JEUDI MATIN, 16 MAI.

NOUVELLES DU NIAGARA.

Nous poisons les détails suivans, qui sont nouveaux pour nous, dans les dernières dépêches publiées par les journaux de l'Ouest.

FRANCE.—La loi de déportation qui devait avoir un effet rétroactif a été rejeté par l'Assemblée à une forte majorité. On pense que l'intention du gouvernement était d'envoyer aux îles Marquises Blanqui, Raspail et quelques autres agitateurs qu'il redoute. Cet échec a porté le ministre de l'intérieur à offrir sa démission, non sans avoir préalablement adressé une verte mercuriale à l'Assemblée qu'il a accusée d'indifférence et d'apathie à l'endroit de l'ordre public. Des démarches faites auprès du ministre l'ont décidé néanmoins à conserver encore quelque temps le portefeuille.

La candidature d'Eugène Sue fait chaque jour de nouveaux proselytes. Le célèbre romancier aura probablement, dit le correspondant du *Morning Chronicle*, les cinq-sixièmes des suffrages. La cause des démocrates-socialistes fait d'immenses progrès. L'approche de l'élection exerce son influence ordinaire sur la rente: les fonds sont en baisse.

Plusieurs journaux de l'opposition ont été saisis et les vendeurs arrêtés par la police. Le lendemain les journaux saisis se limitent à hautevoir sur les boulevards au milieu de groupes nombreux que des escoudes de police ont cherché en vain à disiper.

Six compagnies de la garde nationale ont été suspendues parce qu'elles avaient élu pour leur capitaine un socialiste.

Un *Te Deum* a été chanté, le 20 avril, dans toutes les églises de Paris en honneur du retour du pape à Rome.

M. Raymond a été nommé ambassadeur à la Cour pontificale.

ESPAGNE.—On assure que Louis-Napoléon a demandé la main de la sœur de l'infante.

ROME.—Les plus grandes precautions ont été prises pour prévenir un attentat contre la personne de Pie IX. Personne ne peut aborder Sa Sainteté sans une permission écrite du cardinal Antonelli.

Les troupes françaises ont commencé leur mouvement de retraite vers Civita-Vecchia.

AUTRICHE.—Le différend entre l'Autriche et la Turquie a été réglé.

RUSSIE.—Les troupes russes se retirent des provinces du Danube.

GRECE.—La mission du baron Gros n'a pas eu, dit-on, de résultat. L'amiral Parker ne s'est pas dessaisi des navires grecs qu'il avait capturés.

DANEMARK.—Des lettres de Copenhague du 18 avril annoncent que le gouvernement danois, agissant d'après les conseils de la Russie, refuse d'accéder à aucune des demandes du Schleswig-Holstein. Le Danemark exige une soumission complète.

M. SAMUEL J. PETERS.—Nous avons annoncé hier la démission de M. Peters, comme alderman du Conseil de la Seconde Municipalité. M. Peters, dans une lettre adressée aux habitans du 6e ward, qu'il représentait, explique les motifs qui l'ont porté à se démettre de son mandat. Il déclare que la loi créant une commission de liquidation, passée pendant la dernière session de la Législature, rend sa présence et son concours de moins utiles au Conseil de la Seconde Municipalité; celle-ci est privée des moyens d'acquitter elle-même sa dette, son honneur et sa solvabilité ont été mis en doute; ses pouvoirs limités et écourtés de façon qu'elle ne pourra plus entreprendre des travaux d'une certaine importance.

M. Peters laisse au Conseil de la Seconde Municipalité une place qui sera difficilement remplie. Ses lumières, ses connaissances spéciales, sa longue expérience de l'administration, son habileté financière et surtout le zèle infatigable avec lequel il s'appliquait aux affaires n'ont pas peu contribué à fonder la prospérité de la partie supérieure de la ville. Les ennemis de M. Peters, en homme placé comme lui ne peut manquer d'en avoir beaucoup, reconnaissent qu'il a mis dans l'accomplissement de ses devoirs publics un dévouement sans bornes et qu'il a réalisé toutes les grandes mesures qui avant congiés au prix même de sacrifices personnels.

M. Wood. Ce n'est pas en vain que nous avons solicité la charité publique en faveur de ce malheureux pauvre homme. Il nous a été remis de nombreuses offrandes et leur encore nous avons reçu Souvenir-Chapitre de l'Etoile Polaire une somme de quinze piastres. Des listes de souscription sont ouvertes aux bureaux de tous les journaux de la ville.

CONGRES.

SÉNAT, 8 *mai*.—M. Clay présente le rapport du comité des treize. Le comité exprime l'avis que le Texas peut être divisé en plusieurs Etats en vertu des résolutions d'annexion, et que les dits Etats unis formes auront le droit de se faire admettre dans l'Union. Le comité ne croit pas cependant que le Congrès doive prendre l'initiative; c'est au peuple du Texas à décréter, lorsqu'il le voudra, la formation de nouveaux Etats, et le Congrès devra simplement les accepter dans l'Union sans se préoccuper si l'esclavage y est établi ou prohibé. Quant à la Californie, les choses ne se sont pas passées très régulièrement, mais les circonstances sont telles que le Congrès fera bien de ne pas exiger l'accomplissement des formalités ordinaires et de prononcer tout de suite l'admission du nouvel Etat. Le rapport, qui est très long, se termine par la déclaration que l'esclavage ne doit pas être aboli dans le district de Columbia mais seulement le trafic des esclaves.

M. Mason, de la Virginie; Berrien, de la Géorgie; Downes, de la Louisiane; Clemens, de l'Alabama; Yulee, de la Floride; Turney, du Tennessee et Borland, de l'Arkansas, prennent tous la parole contre le projet de compromis.

M. Clay, comme de cette opposition, n'en défend pas moins le rapport avec une énergie et une force de raisonnement extraordinaires.

MM. Cass, Mangum, Houston, Foote et Dickinson se prononcent en faveur du projet de compromis.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANS. — M. Winthrop fait un discours sur la question de la Californie.

SÉNAT, 9 *mai*.—M. Smith présente une résolution portant qu'un comité devra examiner s'il ne conviendrait pas d'établir une succursale de la monnaie en Californie. La résolution est adoptée.

La résolution de M. Walker ordonnant au secrétaire d'Etat de faire un rapport sur la correspondance échangée entre le département et les Berriers de Kosciusko est prise en considération.

M. Berrien s'oppose à la résolution parce qu'elle touche à des rapports qui ont eu lieu entre le ministre d'une puissance étrangère et le président des Etats-Unis.

M. Walker fait un discours sur la réclamation des Kosciusko et accuse non seulement le ministre russe, mais l'Empereur lui-même.

M. Foote dit qu'il a examiné cette affaire. Les descendans héritiers Kosciusko sont incontestables et il espère que la résolution sera adoptée.

La résolution est adoptée.

M. Yulee réclame la prise en considération de sa résolution demandant communication de la correspondance échangée entre les départemens et les généraux Persifor F. Smith et Reily, au sujet des affaires de la Californie. La résolution est adoptée.

M. Foote lit une lettre et présente certains documens relatifs à l'organisation d'un gouvernement territorial dans la partie méridionale de la Californie.

M. Turney s'oppose à la réception de ces documens — Les documens ne sont pas reçus.

Le bill du recensement transmis par la Chambre est référé à un comité spécial.

Le bill de M. Clay admettant la Californie dans l'Union et établissant un gouvernement territorial dans les provinces de l'Utah et du Nouveau-Mexique, est pris en considération, la une seconde fois et mis à l'ordre spécial du jour de lundi.

Le Sénat reprend la délibération sur le bill établissant un Bureau des Comptes. Ce projet de loi passe par 36 voix contre 3.

Le Sénat siège à huis-clos, puis s'ajourne.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANS.—M. Richardson rapporte un bill amendant la loi qui établit un gouvernement territorial dans l'Oregon et le Minnesota.

La Chambre se constitue en comité général pour délibérer sur plusieurs bills de peu d'importance, puis s'ajourne.

ILET DE LA MAISON D'ETAT.—Les capitalistes ou les personnes désirant avoir un bel emplacement pour leur résidence privée, s'oubliront pas que c'est aujourd'hui que doit se faire la vente de toute cette partie de l'Ilet de la Maison d'Etat où ne se trouvent pas de bâtisses et améliorations, et faisant face à la rue du Canal.

Toute la propriété mise en vente doit rapporter $125,000, payables en 1852 et avec intérêt de cinq pour cent.

THEATRE D'ORLEANS.

Le Benéfice de M. COLIN.

Laissez-nous d'abord vous dire quelques mots de la représentation de *Jérusalem*, qui a reparu dans toute sa splendeur et que, de soir, nous reverrons encore, mais cette fois, pour la dernière.

Mme Devriès, comme toujours, a été l'artiste fêtée de cette soirée; en vérité, cette cantatrice doit être fatiguée de ces rappels qui lui viennent à chaque représentation. Elle s'en venge à sa manière, en chantant plus admirablement que jamais; aussi mardi dernier l'incomparable Hélène, que possède encore, pour bien peu de temps, helas! la scène d'Orléans, a-t-elle conquis des bravos mieux nourris que jamais. C'est qu'aussi rien ne faisait défaut à son merveilleux talent; sa voix était plus pure, plus vibrante que jamais; nous ne dirons pas plus juste, car à notre connaissance personne encore n'a entendu ni Hélène, ni Fidès, ni Norma chanter faux comme tant d'autres. Restez-nous donc, Madame, nous avons encore pour vos chants divins, pour votre talent dramatique, plus d'un bravo, plus d'une couronne.

Entre les deux derniers actes, M. Fiot est venu pour annoncer le bénéfice de M. Colin, mais, troublé par des bravos prématurés, le ragisseur a perdu le commencement de son discours et l'étourdi s'est retiré sans avoir annoncé ni le jour, ni la composition du spectacle. Or il est bon de rappeler que c'est de soir même, et avec la Jerusalem que le bénéfice aura lieu.

Comme M. Fiot, nous dirons qu'il est inutile de parler des titres de M. Colin à la bienveillance publique. Quiconque a eu, une seule fois, affaire à son obligeance ne saurait l'oublier, et puis d'ailleurs nous savons que tout est déjà loué et, s'il ne survient parmi les heureux qu'el-qu'indisposition, les retardataires n'auront pas de place. Cet empressement sera d'autant plus facilement compris qu'on donnera Jérusalem, la pièce de prédilection de Mme Devriès, qui joue avec tant de vérité le rôle d'Hélène qu'on voit qu'elle l'a étudié avec amour.

De plus, on finira par le charmant petit acte: *Qui perd gagne*, ce frais joyau qui semble dérobé au delicieux écrin de Musset. Quoique puisse prétendre la muse comique de M. Fl. Canonge, ce proverbe restera toujours l'un de ses plus beaux fleurons artistiques. La Louisiane doit être fière de l'écrivain remarquable qu'elle a produit et auquel aucun rival n'a été donné jusqu'à ce jour. La valeur littéraire du jeune auteur a reçu la sanction de l'Envie; rien de manque plus à son talent, ni les bravos, ni les succès, ni les zoïles. Puisse la nouvelle pièce qu'il nous promet valoir *Qui perd gagne* et le prologue de *Juan*! Puissent surtout ses détracteurs lui jouer le mauvais tour de faire aussi bien que lui; ce sera tout profit pour eux, pour nous et pour notre beau pays.

JACQUES DE R.

CONCERT.—Le concert d'adieu de MM. Strakosh et Wallace a lieu demain soir dans la salle du Lycée. Le programme est plein de promesse.

POLICE.—Les cours des différents recorders étaient presque désertes hier. Deux individus accusés de vol de fait, ont été traduits devant le recorder Genois. John Smith accusé également de voies de fait, a été envoyé devant la Première Cour de District.

Nous avons commis une erreur dans le compte-rendu de la dernière séance du Conseil de la 1re Municipalité. L'officier élu pour le poste du faubourg Treme est M. François Renaud.

CREVASSE.—Nous lisons dans la *Gazette de Baton-Rouge* du 11 courant, qu'une crevasse s'est déclarée en face de l'habitation de M. Mellahon, à environ deux milles et demi au-dessous de la ville de Baton-Rouge. La brèche a quarante yardes de largeur et a été causée par un ebonlis. On a pu la fermer pendant la nuit, et le directeur de l'habitation aidé des voisins a commencé immédiatement à construire une nouvelle levée. Si le fleuve tranchissait les obstacles qu'on cherche à lui opposer, la plupart des plantations situées sur la Manchac et la Nouvelle-Rivière seraient inondées.

M. CHARLES C. BIBERON, de Baton-Rouge, vient d'être nommé par le gouverneur Walker, assistant-adjudant et inspecteur-général de la milice de la Louisiane, avec le grade de capitaine.

NOMINATIONS.—Les nominations suivantes faites par le président, ont été ratifiées par le Sénat:

NAH. S. BROWN, du Tennessee, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire des Etats-Unis à la cour de Sa Majesté l'empereur de Russie.

EDWARD H. WRIGHT, du New-Jersey, secrétaire de légation à St-Pétersbourg.

JOHN D. DIOMATARI, de la Géorgie, consul des Etats-Unis à Athènes, en Grèce.

WASHINGTON—Trois incendies ont éclaté à Washington dans la nuit du 7 courant. Les pertes ne sont pas considérables.

JAMAIQUE.—Nous avons reçu des journaux de Kingston jusqu'au 29 avril. Les habitans de la Jamaïque paraissent désirer vivement l'établissement de communications régulières entre cette île et l'Afrique.

OHIO.—Les whigs de l'Ohio réunis en convention ont désigné, le 7 de ce mois, le juge WILLIAM JOHNSTON, de Cincinnati, comme leur candidat au poste de gouverneur. Johnston jouit dans l'Ohio d'une popularité extraordinaire.

LA CONVENTION DE NASHVILLE.—Les habitans de Nashville viennent de décider qu'ils ne nommeront pas de délégués pour les représenter dans la Convention du Sud.

L'EXPLOSION DU COLUMBUS. — Nous avons déjà mentionné l'explosion d'une des chaudières de ce steamer. L'accident est arrivé à environ dix milles au-dessus de Cairo. Le nombre des passagers à bord du *Columbus* était de trois quarte cents. Il n'y a eu que dix-neuf morts parmi lesquels M. Waldon, quatrième ingénieur.

EMPOISONNEMENT.—Nous lisons dans le *Vigilant de Donaldsonville*, du 11 mai:

"Hier, en vieillard de soixante-dix ans, nommé Alexandre Desarge, a essayé de mettre fin à ses jours par l'ingestion de M. Cabet, en prenant une forte dose de laudanum. Grâce à l'intervention du docteur Arbonneaux, le malheureux a été sauvé. Ce matin cet infortuné était hors de tout danger. On ignore les motifs qui l'ont porté à cette crulle extrémité. Deux de ses fils sont, dit-on, employés à bord du *Gipsy*."

OURAGAN.—Nous lisons dans l'*Echo de la Pointe-Coupée*:

"Un ouragan violent a éclaté dans cette paroisse dans la nuit de lundi, le 7 courant. Quoique, heureusement nous n'ayons pas de grands sinistres à enregistrer, le vent a néanmoins causé la chute de presque tous les hlas à la Fausse Rivière. Une des cheminées de la sucrerie de M. Charles Fopdras a été aussi renversée. La liste des degats occasionnés par le vent, dont nous avons entendu parler, se borne là."

ÉBOULIS ET COUP DE VENT.—Vendredi après-midi, il est *Messager de St-Jacques*, un fort éboulis eut lieu en face de l'habitation de M. Clément Chastant (rive droite du fleuve) et sans l'énergie déployée par les habitans et les personnes que nous avons particulièrement citées qui, avec deux cent cinquante à trois cents hommes sont parvenus à arrêter les progrès du mal, notre ville n'eut malheureusement été que trop vivi.

—Nous lisons dans le même journal:

Samedi, vers les neuf heures du soir, nous avons encore eu à souffrir d'un ouragan qui, pour n'avoir pas été aussi fort que celui de mercredi, n'en a pas moins laissé sur son passage de tristes effets. On nous assure que M. H. Bringier a en deux de ses sucreries renversées. Nous apprenons également avec peine que plusieurs habitans ont leur récolte entièrement perdue par suite de la grêle qui est tombée mercredi.

CIGARES DE LA HAVANE—267,000 cigares des meilleures marques, telles que Cabanas, Cabaras, Partagas, Figaro, Sevillanas, Palma, Dos Hermanas, Ugues, &c. en débarquement du brick Adams Gray, de la Havane, et à vendre par

D. BORNIO Jr.,
6kv rue Gravier, No 34

FEUILLETON.

Mémoires D'OUTRE-TOMBE.

CE QUE SERA LA RÉVOLUTION DE JUILLET.

J'ai peint les trois journées à mesure qu'elles se sont déroulées devant moi; une certaine couleur de contemporanéité, vraie dans le moment où j'écoule, faisse après le moment écoulé, s'étend donc sur le tableau. Il n'est révolution si prodigieuse qui, décrite de minute en minute, ne se trouvât réduite aux plus petites proportions. Les événemens sortent du sein des choses, comme les hommes du sein de leurs mères, accompagnés des infirmités de la nature. Les misères et les grandeurs sont sœurs jumelles, elles naissent ensemble; mais quand les couches sont vigoureuses, les misères à une certaine époque meurent, les grandeurs seules vivent. Pour juger impartialement de la vérité qui doit rester, il faut donc se placer au point de vue d'où la postérité contemplera le fait accompli.

Me dégageant des mesquineries de caractère et d'action dont j'avais été témoin, me prenant des journées de juillet que ce qui en demeure, j'ai dit avec justice dans mon discours à la chambre des pairs: "Ce peuple s'étant armé de son intelligence et de son courage, il s'est trouvé que ces boutiquiers respirant assez facilement l'odeur de la poudre, et qu'il fallait plus de quatre soldats et un caporal pour les réduire. Un siècle n'aurait pas autant mûri les destinées d'un peuple que les trois derniers soleils qui viennent de briller sur la France."

En effet, le peuple proprement dit a été brave et généreux dans la journée du 28. La garde avait perdu plus de trois cents hommes, tués ou blessés; elle rendit pleine justice aux classes pauvres, qui seules se battirent dans cette journée, et parmi lesquelles se mélèrent des hommes impurs, mais qui n'ont pu tirer les désbouvert. Les élèves de l'École polytechnique, sortis trop tard de leur école, le 28, pour prendre part aux affaires, furent mis par le peuple à son tête le 29, avec une simplicité et une naïveté admirables.

Des champions absens des luttes soutenues par ce peuple vinrent se réunir à ses rangs le 29, quand le plus grand péril fut passé; d'autres, également vainqueurs, ne rejouissent la victoire que le 30 et le 31.

Du côté des troupes, ce fut à peu près la même chose, il n'y eut guère que les soldats et les officiers d'engagés; l'état-major qui avait déjà déserté Bonaparte à Fontainebleau, se tint aux hauteurs de Saint-Cloud, regardant de quel côté le vent pousserait la fumée de la poudre. On faisait encore au lever de Charles X; a son coucher il ne trouva personne.

La modération des classes plébéiennes égala leur courage; l'ordre résulta subitement de la confusion. Il fut avoir vu des ouvriers demandes, placés en faction à la porte des jardins publics, empêcher selon leur caractère d'autres ouvriers dégueuillés de passer, pour se faire une idée de cette puissance du devoir qui s'était emparée des hommes démontés les maîtres. Ils auraient pu se payer le prix de leur sang, et se laisser tenter par leur misère. On ne vit point, comme au 10 août 1792, les Suisses massacrés dans la fuite. Toutes les opinions furent respectées; jamais, à quelques exceptions près, on n'abusa moins de la victoire. Les vainqueurs, portant les blessés de la garde à travers la foule, s'écriaient: "Respect aux braves!" Le soldat venait-il à expirer, ils disaient: "Paix aux morts!" Les quinze années de la restauration, sous un régime constitutionnel, avaient fait naître parmi nous cet esprit d'humanité, de légalité et de justice, que vingt-cinq ans avaces de l'esprit révolutionnaire et de guerrier n'avaient pu produire. Le droit de la force introduit dans nos mœurs semblait être devenu le droit commun.

Les conséquences de la révolution de juillet seront mémorables. Cette révolution a prononcé un arrêt contre tous les trônes; les rois ne pourront régner aujourd'hui que par la violence des armes, moyen assuré par un moment, mais qui ne saurait durer: l'époque des jaunissures successives est finie.

Thucydide et Tacite ne nous racontent pas bien les événemens des trois jours; il nous faudrait Bossuet pour nous expliquer les événemens dans l'ordre de la Providence; génie qui voyait tout, mais sans trancher aucun des nœuds a sa raison et a sa splendeur, comme le soleil qui roule entre deux bornes éternelles, et que les Orientaux appellent l'*esclave de Dieu*.

Ne cherchons pas si près de nous le moteur d'un mouvement placé plus loin: la médiocrité des hommes, les frayeurs folles, les brouillis de la mesquinerie, les hardiesses, les ambitions, l'une contre les autres, les intrigues obscures, des conspirations secrètes, des sentes, les mesures bien ou mal prises, le courage ou le défaut de courage; toutes ces choses sont des accidens, non les causes de l'événement. Lorsque quelque fou ne voulait plus les Bourbons, qu'ils étaient devenus odieux parce qu'on les supposait imposés par l'étranger à la France, ce dégoût superbe n'expique rien d'une manière suffisante.

Le mouvement de juillet ne tient point à la politique proprement dite; il tient à la révolution sociale qui aujourd'hui s'opère. Par l'enchaînement de cette révolution générale, le fait de juillet 1830 n'est que la suite forcée de 21 janvier 1793. Le travail de nos premières assemblées délibérantes avait été suspendu, il n'avait pas été terminé. Le cours de vingt années, les Français étaient accoutumés, de même que les Anglais sous Cromwell, à être gouvernés par d'autres maîtres que parlieurs anciens souverains. La chute de Charles X et la conséquence de la decapitation de Louis XVI remplacé le détrônement de Jacques II, est la conséquence de l'assassinat de Charles Ier. La révolution parut s'éteindre dans la gloire de Bonaparte et dans les libertés de Louis XVIII, mais son germe n'était pas détruit: déposé au fond de nos mœurs, il s'est développé quand les fautes de la restauration l'ont réchauffé, et bientôt il a éclaté.

Les conseils de la Providence se découvrent dans le changement antimonarchique qui s'opère. Que des esprits superficiels ne voient dans la révolution des trois jours qu'une échauffourée, c'est tout simple; dans les hommes réfléchis savent qu'on pas qu'une révolution dans le principe de la souveraineté du peuple est substitué au principe de la souveraineté royale, la monarchie héréditaire changée en monarchie elective. Le 21 janvier avait appris qu'on pouvait disposer de la tête d'un roi; le 29 janvier montra qu'on peut disposer d'une couronne. Or, toute vérité bonne ou mauvaise qui se manifeste demeure acquise à la foule. Un changement cesse d'être inouï, extraordinaire, qu'il ne se présente plus comme image à l'esprit et à la conscience, quand il réalise d'une idée devenue populaire. Les France exerceront collectivement la souveraineté, ensuite elle la délèguera à quelque chef; puis ces chefs la confieront à un seul; puis ce chef unique l'usurpa au profit de sa famille. Maintenant on rétrograde de la royauté héréditaire à la royauté élective, de la monarchie élective en glissera dans la république. Telle est l'histoire de la société; voilà par quels degrés le gouvernement sort du peuple et y rentre.

Ne pensons donc pas que l'œuvre de juillet soit une superstation d'un jour; ne nous figurons pas que la légitimité va venir rétablir un trône qui a succombé par droit de primogéniture; n'allons pas non plus nous persuader que juillet mourra tout à coup de sa belle mort. Sans doute la branche d'Orléans ne prendra pas racine; ce ne sera pas pour ce résultat que tant de sang a coulé et de gémir aura été versé. Il est pense depuis un demi-siècle! Mais juillet, s'il n'amène pas la destruction finale de la France avec l'anéantissement de toutes les libertés, juillet pourra nous faire du bien: ce fruit est la démocratie. Le fruit sera peut être amer et sanglant; mais la monarchie est une greffe étrangère qui ne prendra pas sur une tige républicaine.

Ainsi, ne confondons pas le roi improvisé avec la révolution dont il est né par hasard: celle-ci, telle que nous la voyons agir, est en contradiction avec ses principes; elle ne semble pas née vieille parce qu'elle est mutelée d'un trône; mais qu'elle ne traîne seulement quelques années, cette révolution, ce qui sera vrai, ce qui s'en sera allé changera les données qui restent à connaître. Les hommes faits avant moi ne voient plus les choses comme le jeune royaliste; les adolescens atteignent l'âge de raison; les générations nouvelles rafraîchissent des générations corrompues; les langes trempés des plaies d'un malade, rentrés par un grand fleuve, ne souillent que le flot qui passe sous ces corruptions du aval et en amont le courant garde ou reprend sa limpidité.

Juillet, libre dans son origine, n'a produit qu'une monarchie élective; mais viendra le temps où, débarrassé de sa couronne, il subira ses transformations qui sont la loi des êtres; alors il vivra dans une atmosphère appropriée à sa nature.

L'erreur du parti républicain, l'illusion du parti légitimiste sont l'une et l'autre déplorables, et dépassent la démocratie et la royauté: le premier croit que la violence est le seul moyen de succès; le second croit que le passé est le seul port de salut. Or, il y a une loi morale qui domine la société, une légitimité générale qui domine la légitimité particulière. Cette grande loi et cette légitimité sont la jouissance des droits naturels de l'homme, réglés par les devoirs; car c'est le devoir qui crée le droit, et non le droit qui crée le devoir; les passions et les vices vous éclaignent dans la classe des esclaves. La légitimité générale n'aurait en aucun obstacle à vaincre, si elle avait gardé, comme même d'être le principe, la légitimité particulière.

Au surplus, une observation suffira pour nous faire comprendre la prodigieuse et majestueuse puissance de la famille de nos anciens souverains: je l'ai déjà dit et je ne saurais trop le répéter, toutes les royautés mourront avec la royauté française.

En effet, l'idée monarchique manque au moment même où manque le monarque; on ne trouve plus autour de soi que l'idée démocratique. Mon jeune roi emporterait dans ses bras la monarchie du monde. C'est bien finir.

Lorsque j'écrivais tout ceci sur ce que pourrait être la révolution de 1830 dans l'avenir, j'avais de la peine à me défendre d'un sentiment qui rappelait contradictoirement au raisonner. Il prenait pet instinct pour le mouvement de qui déplaisaient les troubles de 1830; je me défiais de mes craintes, et peut-être, dans mon langage, ai-je trop loyale, exagéré-je les provocations futures des jours journées. Or, six années se sont écoulées depuis la chute de Charles X: Juillet s'est-il usé? Nous commencerons ce mouvement de décembre 1840, à quel abaissement la France est-elle descendue? Il ne pouvait porter quelque plaisir dans l'humiliation d'un gouvernement d'origine française, l'éprouvait-il encore d'orgueil à relire dans le Congrès de Vienne un correspondance avec mais l'insuffisance des moyens employés pour mettre à exécution ces ordonnances a échoué; elle est: indignée qu'on ait failli en disposions, ils ont été chercher une autre antichambre. Il n'est impossible de partager leur indignation et leur demeure.

"Il y a des gens de conscience qui ne sont parjures que pour être parjures, qui cedant à la force n'en sont pas moins pour le droit; ils pleurent sur le sapre Charles X, qu'ils ont d'abord entraîné à sa perte par leurs conseils, et essaite mis à mort par leur serment; mais si jamais lui on en rade ressuscite, ils seront des fondeurs de légitimité: moi j'ai jugé ses défauts à la mort, et je suis le conseil de la vieille monarchie comme le chien du pèlerin.

"Enfin il y a de loyaux chevaliers qui mettent dans leur poche des dispenses d'honneur et des dispensations d'infidélité: je n'en ai point.

"Fidèle l'honneur de la Restauration possible, de la restauration avec toutes les sûretés de liberté. Cette restauration m'a pris sour un serment; elle s'est perdue: je dois subir son sort. Irai-je attacher quelques années qui me restent à une fortune nouvelle, comme ces belles de robes que les femmes traînent de cours en cours, sur lesquels tous le monde peut marcher? Ah! j'ai vu les jeunes générations, je serais suspect, derrière elles, ce n'est pas ma place. Je serais très bien qu'aucune de ces belles ne prît vieillir; mieux que jamais je comprends mon siècle; je pendite plus hardiment dans l'avenir que personne; mais la fatalité a prononcé; finir en vieux de la *Fabbri* trouvrais, au comfort d'un Restaurant tems dans le meilleur genre sous le rapport du service, les mets et les vins les plus exquis. On pourra se faire servir à la table d'hôte ou à la carte, et les prix seront modérés.

Au Restaurant est annexé une Barre où l'on trouvera toujours des liqueurs assorties et de fire qualité.

Une Salle de Billard fait aussi partie de l'Etablissement où les Amateurs trouveront un délassement à la monotonie de la campagne.

Enfin, les propriétaires dont le but d'être agréables au Public, n'ont épargné ni peine ni argent pour procurer à ceux qui voudront bien les honorer de leur patronage toutes les commodités et le confortable qu'ils peut désirer.

L'ouverture de l'Etablissement qui est entièrement neuf, aura lieu le samedi 25 courant, par un splendide *Lunch*.

16mai—3m BERTRAND COMBE & Co.

IMPERIAL SE DE MANCHESTER.—80 balles impériales supérieures, de 36 pouces de large, choisies expressément pour le marché mexicain, reçues par le navire Geo. W. Bourne, à vendre par

McDOWELL & PECK,
16 mai 96, rue Gravier.

Aux entrepreneurs.

DES soumissions cachetees seront reçues par le soussigné jusqu'au 31 courant, pour l'érection d'une MAGASIN DE FER en briques, sur le terrain de la rue des Remparts, côté de l'Est, entre les rues Conti et St-Louis. Les spécifications et les plans seront exposés jusqu'au jour désigné.

ISAAC HART,
rue Camp.

Avis aux propriétaires, aux personnes s'absentant de la ville ou rendant hors de l'Etat.

LE soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il a ce jour ouvert un bureau de confiance pour la location des maisons et celle des loyers, le renouvellement des assurances, le règlement des taxes, &c., &c.

En un mot, il se charge de tout ce qui rentre dans la nature de son état et place des personnes qui soudront bien l'honorer de leur confiance. Il se charge aussi de la vente et de l'achat des propriétés.

Nouvelle-Orleans, 14 mai 1850.

HENRY BEZOU,
No 86 rue Royale au 1er

CHERCHEZ ET MULTIPLIEZ: dit l'Ecriture.—Les enfans des hommes doivent obéir avec joie à ce commandement. L'Elixir protestatif Jean Cordial du Dr. Lamotte, se prescrit comme un restaurant dans les cas de débilité, impuissance et toutes les irrégularités de la nature. Il se prouve par lui-même. C'est un grand restaurateur des natures débiles et d'un admirable cordial pour les personnes mariées et sans progéniture. Il guérit des maladies vénériennes, les débilités, les faiblesses des organes génitaux, les douleurs nerveuses, l'anorchite, etc. C'est un remède sans pareil pour les maux de poitrine, indigestion, faiblesse musculaires, soulèvement, vertiges, c'est d'un goût agréable et d'une valeur inquiétante. Il guérit les plus anciennes enfiaux.

ATTENTION. Toute bouteille qui ne porte pas la signature de Judson & Co, New York, seu agent autorisé, est contrefaite.

En vente à la Nouvelle-Orléans par J. Wright & Co, No 155 rue Chartres, à la Havane, par J. Valde 13 mars 6m6v etc.

Demande d'institutrice.

UNE institutrice de la Mobile pourrait se procurer une place d'institutrice avec une famille pour y donner des leçons de français, en s'adressant à Mme M. Gouaillier, 15, rue de Chartres.

Chez HYDE & GOODRICH,
15 mai 15, rue de Chartres.

A LOUER Toute cette partie de maison si agréable, au dessus du rez-de-chaussée, ayant deux appartemens, rue Royale et face la place Place Antoine. Cette propriété offre des avantages plus beaux agrémens. S'adresser au propriétaire, rue Royale, No 86.

15mai—10 VICTOR ROUMAGE.

Belle rendez à Mandeville, à vendre ou à louer toute meublée.

LA Maison de Campagne, bien connue appartenant à M. J. J. Albert.

S'adresser au No 37, rue de Chartres,
15 mai Encouragement St Louis et Royale.

CAFE, VIN ET VINS—A vendre par suite de savoir.

Cognac de Pinet Castillon et Co, 1846, 1840, 1844, 1847, 1848.
Cognac A Moreau.
do do St Georges.
Laurent et Dupont.
Vieux de vie pale, United-States.
Bordeaux.
Bourgogne.
Haut Talence et St-Estèphe.
Bordeaux.
Haut Sauterne.
Bourgogne.
Vieux vin rouge Haut Talence et St-Estèphe.
Haut Sauterne.
Vieux vin rouge.
Vieux vin blanc.
Vieux vin rouge.
Vieux vin blanc.
Vieux vin rouge.
Vieux vin blanc